

Rapport sur l'activité de la Société pédagogique genevoise pendant l'année 1905, présenté par M. Lucien Baatard, président

Autor(en): **Baatard, Lucien**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société pédagogique genevoise**

Band (Jahr): - **(1906)**

Heft 1

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-241863>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Rapport de la commission de gestion pour 1905.

Mesdames et Messieurs,

La commission de gestion s'est réunie dimanche 4 mars.

Après un minutieux pointage, la commission a constaté la parfaite tenue des comptes et félicite sincèrement notre trésorier, M. Charvoz, de la manière distinguée dont il s'acquitte de son mandat.

Malgré toute la bonne volonté du Comité, les cotisations arriérées sont encore très nombreuses, le retard de celles-ci varie de 2 à 6 ans ; la commission attire tout spécialement l'attention du Comité sur ce point et demande d'appliquer strictement l'article 6 de nos statuts, afin que cette question soit définitivement tranchée.

A l'avenir, la commission de soirée devrait éviter de choisir les pièces trop coûteuses ; les brochures ne seraient données qu'aux principaux rôles.

Pendant l'année écoulée, la Société Pédagogique a tenu 7 séances pendant lesquelles d'intéressants sujets ont été discutés ; cependant, il serait désirable d'espacer les séances au lieu de les grouper pendant les derniers mois.

La commission remercie sincèrement le Comité, en particulier son président, pour le dévouement et l'intérêt qu'ils ne cessent de témoigner à notre chère société.

F. BOEHM, G. REYMANN, E. MARTIN.

Rapport sur l'activité de la Société pédagogique genevoise pendant l'année 1905, présenté par M. Lucien Baatard, président.

Mesdames et Messieurs,

1905 semble déjà bien loin ; c'est 1906 qui attire maintenant nos regards, plus naturellement tournés vers l'avenir que vers le passé. Mais hier a posé des jalons pour demain : avant de nous remettre en marche, jetons un coup d'œil sur le chemin parcouru l'an dernier, tout en repassant quelques souvenirs de la route.

Nous avons tenu 7 assemblées générales, aux ordres du jour desquelles, à côté des affaires courantes, ont été inscrits les sujets d'étude suivants : les travaux du Simplon, l'esprit démocratique et l'enseignement secondaire, le programme de nos écoles primaires, l'étude psychologique de l'enfant, les programmes de l'enseignement secondaire.

En une causerie de deux heures, d'un style à la fois simple et précis, illustré de projections lumineuses parfaitement réussies, M. *Grosgurin* a su nous conduire jusque dans les détails du percement du Simplon, tout en nous donnant une vue générale très nette de la gigantesque entreprise. Ce frappant exposé de faits et les solides commentaires explicatifs qui l'accompagnaient nous ont appris beaucoup de choses, ont éclairé nos idées sur beaucoup de points, en nous laissant une impression forte de la lutte opiniâtre que les ingénieurs et les ouvriers ont dû soutenir — contre la chaleur, les glissements de terrains, les venues d'eau — et de l'impuissance dans laquelle se trouverait l'homme, aux prises avec la force d'inertie de la matière, si sa faiblesse physique n'était secourue par la science mise au service d'une tenace volonté. Les connaissances mathématiques de notre collègue et l'étude complète qu'il avait faite du sujet lui ont permis d'accomplir ce tour de force, de faire saisir à un auditoire non préparé les procédés géodésiques et les calculs grâce auxquels la direction du tunnel a pu être déterminée, préalablement aux travaux, puis suivie sans écart dans la nuit souterraine.

Dans une étude animée d'un bout à l'autre d'un souffle élevé, M. Jules Dubois a soumis les notions de démocratie et d'enseignement secondaire à l'analyse et à la critique d'une pensée éprise de clarté et de vérité, qui ne craint pas de s'affirmer sans réticence. Résumant la philosophie de la forme politique de la démocratie dans les 3 termes d'égalité, d'individualisme, de liberté — dont il donne les définitions rationnelles — M. Dubois fait remarquer que l'esprit démocratique — tel qu'il le conçoit du moins — ne peut résider que dans les individus. Or cet esprit, qui suppose une victoire sur la nature humaine, ne saurait naître et se développer chez les individus abandonnés aux seuls appels de leurs instincts. Sa diffusion et sa pénétration seront donc l'œuvre d'un milieu, d'une éducation. Mais la distance est considérable entre la réalité présente et l'idéal démocratique que trace la raison.

Comment l'enseignement secondaire peut-il contribuer à diminuer cette distance ; que faire pour imprégner cet enseignement de cet idéal ?

Ces différents points sont traités par notre collègue d'une manière remarquable, sans redescendre des hauteurs. Son étude serrée des uns et les aperçus intéressants qu'il donne des autres forment un ensemble d'une lecture attachante et suggestive. Publié en brochure, par un tirage à part de notre bulletin, ce travail a reçu le meilleur accueil de la presse genevoise, sans distinction d'opinion.

Le programme de nos écoles primaires n'avait pas été révisé dans son ensemble depuis 1887, époque à laquelle il avait été assez profondément transformé. Au cours des 6 ou 7 dernières années, il avait subi diverses modifications partielles, plus ou moins heureuses, dont quelques-unes n'étaient guère épargnées par la critique, pas plus d'ailleurs que le programme tout entier, considéré comme trop chargé. Le Département se décida finalement à soumettre la question à la Commission scolaire. Un projet de programme élaboré par une sous-commission, ayant été adopté par ladite Commission scolaire, votre comité mit à l'ordre du jour d'une de nos séances le programme des écoles primaires. Le Département, consulté sur le droit que nous pouvions avoir de prendre connaissance des propositions de la Commission scolaire, se déclara « bien décidé à ne gêner en rien, par son intervention, l'examen des questions intéressant l'instruction publique ».

Que dire de la discussion si longue — par moments presque orageuse — qui nous a retenus autour de ces propositions pendant plus de cinq heures consécutives ?

J'en dois évidemment rester à ce point d'interrogation, car le plus simple rappel des faits déborderait ce rapport. Permettez-moi cependant de ne pas tourner cette page des annales de notre Société avant d'avoir exprimé un regret et un vœu : le regret que cette question si importante du programme de l'enseignement primaire — qui est au nombre de celles dont l'étude indépendante constitue l'une des premières raisons d'être de notre association — n'ait pas rencontré dans notre assemblée du 25 mai toute l'objectivité habituelle et nécessaire à nos discussions ; le vœu que les divergences de vues et de principes, qui ont éclaté au cours de cette séance mémorable ne puissent jamais aller jusqu'à paralyser et décourager ceux

qui se donnent sincèrement à l'œuvre de progrès que poursuit notre Société.

Dans une intéressante causerie, M. Claparède nous a donné une idée de l'organisation et des travaux des sociétés qui, dans divers pays, s'occupent des questions que pose et cherche à résoudre la psychologie expérimentale. La conclusion de cet exposé fut la proposition aussitôt acceptée de créer dans notre société un groupe pour l'étude de ces questions. A l'heure actuelle, la section de psychologie n'est pas seulement fondée ; elle travaille. Ce nouveau centre d'activité offre aux maîtres et maîtresses appartenant à notre société un lien entre leurs occupations journalières et les théories les plus importantes de la psychologie ; son effet pédagogique immédiat a été d'incliner les esprits vers une observation individuelle des élèves encore plus attentive et plus suivie que par le passé. Il ne serait peut-être pas inutile de recommander une grande prudence dans les généralisations, si la direction éclairée et dévouée de M. Claparède n'était là pour assurer la rigueur scientifique des conclusions auxquelles conduiront les recherches de la jeune section.

La question des programmes de l'enseignement secondaire nous a valu de la part de M. le prof. Naville un excellent travail d'introduction, sous la forme de thèses accompagnées d'observations qui évitent à coup sûr le reproche de sacrifier au goût et aux systèmes pédagogiques du jour. Tout en reconnaissant leur valeur d'usage et une certaine valeur culturelle aux langues vivantes, lorsqu'elles sont étudiées à fond, tout en proposant même la création d'une section littéraire moderne à notre collège, M. Naville a beaucoup insisté sur la portée éducative des études classiques anciennes, en particulier des études grecques.

Cette importante communication a été suivie d'un échange de vues d'un vif intérêt et d'une belle ampleur. Tout nous autorise donc à espérer que la discussion des thèses de M. Naville aboutira à des conclusions et des propositions de réformes bien établies, susceptibles de contribuer à l'amélioration de notre enseignement secondaire.

Ce ne sera pas l'œuvre d'un jour. On admet volontiers qu'un programme d'instruction secondaire est une résultante qui ne peut jamais se déterminer que d'une manière approchée et pour un temps limité ; mais encore faut-il n'oublier aucune

des composantes si l'on veut que cette approximation ne soit pas insuffisante ; mais encore faut-il vouloir avant tout se libérer des entraves des préjugés et des partis pris !

Entre autres questions, nous aurons à examiner — sans nous diviser en partisans et adversaires de l'étude des langues mortes — si l'idée large, adoptée en France, d'accorder les mêmes droits à tous les diplômes de fin d'études secondaires ne pourrait pas se défendre avec raison et peut-être avec quelque chance de succès en Suisse, même en dépit de la Commission fédérale de maturité ; nous aurons à voir si le remplacement de la section pédagogique actuelle de notre collège par une section moderne — où le développement littéraire reposerait sur les langues et littératures modernes, sans négliger la lecture des traductions des œuvres des anciens — ne serait pas une réforme désirable : utile aux nombreux jeunes gens qui n'ont pas fait de latin, sans avoir pour cela en vue le Polytechnicum ou l'enseignement primaire ; utile, surtout aux jeunes gens qui plus tard ne réussiraient pas à franchir la barrière du stage dans les écoles primaires et seraient dans l'obligation de trouver dans leur instruction de quoi se tourner vers une autre carrière. Actuellement ces derniers sont dans une situation vraiment difficile : d'une part trop âgés pour commencer un apprentissage ; d'autre part insuffisamment armés pour postuler un emploi d'avenir dans un bureau, la connaissance d'au moins deux langues étrangères étant généralement exigée.

Il va de soi que la transformation à laquelle je viens de faire allusion ne serait pas incompatible avec une bifurcation du côté pédagogique, à partir de la II^e, avec concours à l'entrée, si c'était nécessaire.

Les travaux que je viens de rappeler ont été agréablement coupés par nos deux soirées des 12 avril et 27 janvier, qui ont obtenu le franc succès habituel à ces réunions, où l'on a le plaisir de se retrouver avec des collègues et des amis, en abandonnant pour quelques heures le souci des occupations professionnelles. L'active phalange qui constitue un noyau tout formé de la future section littéraire nous a donné l'Etincelle, l'Ecole des belles-mères et les Pattes de mouche, trois pièces du meilleur goût et qui ont été fort bien interprétées.

La direction de la dernière de ces 2 soirées a été tenue avec autant de tact que de zèle par M. Albert Dubois qui a su, en digne continuateur de M. Megard, assurer toute l'organisation en s'acquittant en outre d'un rôle sur les planches. Nos vifs remerciements à ce dévoué collègue ainsi qu'à ses aimables collaborateurs et collaboratrices. Nous remercions en particulier notre membre honoraire, M. le prof. Schnéegans, qui fait toujours preuve envers nous d'une inlassable complaisance.

Le nombre de nos sociétaires, arrêté au 31 décembre, est de 256 : 4 membres honoraires, 18 anciens membres et 234 membres actifs.

Nous avons fait 11 recrues ; en revanche nous avons eu à enregistrer 4 démissions et nous avons eu le chagrin de perdre 3 bons collègues : MM. Etienne Mantel, Louis Deppe et Henri Vallet, dont nous ne pouvons citer les noms sans éprouver de sincères regrets.

Nos comptes doivent être regardés dans les 2 derniers exercices par suite du chevauchement né du retard de l'avant dernière soirée, dont les frais auraient dû normalement être portés au budget de 1904. Ces 2 ans laissent en fin de compte un boni d'environ 200 francs, qui élève à 1742 fr. 35 l'avoir en espèces de notre société. Voilà un bilan qui certes ne sent pas le papier timbré : tous nos remerciements à notre dévoué et ponctuel argentier, M. Amédée Charvoz.

Mesdames et Messieurs,

La vue d'ensemble de nos 7 séances de l'an dernier laisse en définitive une impression des plus réconfortantes ; une ombre légère n'en fait que mieux valoir les parties éclairées. L'horizon large de notre Société pédagogique lui a permis d'accroître son champ d'activité d'une manière toute naturelle, au fur et à mesure que s'offraient de nouvelles forces. Elle réunit aujourd'hui dans un même esprit de progrès et de solidarité vers le bien des membres de l'enseignement public ou privé à tous les degrés, des théoriciens et des praticiens de la pédagogie, des personnes n'appartenant à aucune de ces catégories : elle accueille avec le même empressement toutes les

bonnes volontés, toutes les lumières, en s'efforçant de projeter un maximum de clarté sur les questions complexes que soulève le problème de l'éducation de la jeunesse.

Dans le discours remarquable qu'il a prononcé aux dernières promotions du collège, le Chef de notre instruction publique a déclaré carrément, avec infiniment de raison, « que la loi de 1886 avait atteint les limites de l'extrême vieillesse ». On est donc à peu près certain que les questions que nous avons abordées dans nos deux dernières assemblées viendront à bref délai officiellement à l'ordre du jour. La discussion ouverte dans notre Société — avec la facilité que donne le bulletin de comparer à tête reposée les arguments — pourra constituer un utile complément du travail à huis-clos des commissions.

Nous aurons probablement plus d'une occasion de rappeler que les deux points de vue de l'éducation des facultés et de l'acquisition des connaissances nécessaires ou utiles à la vie, que l'on oppose si souvent l'un à l'autre, ne sont au fond que des pôles de discussion, car la préférence accordée aux connaissances les plus utiles à toutes les carrières n'exclut pas la possibilité et la nécessité de rendre tout l'enseignement éducatif; elle n'exclut pas davantage la culture des sentiments, l'initiation esthétique et l'élévation aux idées supérieures : l'émotion ressentie au contact d'une haute manifestation de l'âme d'un écrivain ne dépend-elle pas moins de la langue même de cet écrivain que du degré auquel le lecteur possède cette langue ?

Nous devons sans doute avertir du vide de certaines solutions toutes verbales et des malentendus qu'elles peuvent créer: par exemple, « l'allègement des programmes », pour n'en citer qu'une des plus courantes. Comment réaliser cet allègement ? Résultera-t-il simplement de la réduction de la matière des études, de l'exécution de coupes sombres du côté des sciences ou du côté de l'histoire et de la grammaire ? Ne sera-t-il pas plutôt à chercher dans une meilleure coordination des branches et des années d'études, dans une plus grande clarté de l'enseignement, dans les groupements naturels d'idées autour de centres, dans une meilleure perspective du tableau d'ensemble des notions à donner à l'élève, dans la diminution des travaux imposés à domicile : en un mot, la question de l'allègement des programmes ne se ramène-t-

elle pas, dans une grande mesure, à la question du perfectionnement des méthodes et des moyens d'enseignement?

La voix du groupe important du corps enseignant que forme notre Société devra se faire entendre sur beaucoup d'autres points, avec dignité et fermeté, sans insistance déplacée auprès de nos autorités et en portant nos idées jusque devant le grand public, si cela devenait nécessaire.

Mais je m'aperçois que j'anticipe quelque peu sur nos prochaines discussions. Vous m'approuverez donc, Mesdames et Messieurs, d'arrêter là ces deux ou trois réflexions frustes et incomplètes, telles qu'elles sont venues au bout de ma plume, presque sans ma permission. Je termine ce rapport sur 1905 en souhaitant que l'année 1906 soit propice à nos travaux. Puisse notre chère Société pédagogique genevoise associer à son idéal un nombre toujours plus grand de cœurs ouverts à la sympathie et aux tendances généreuses, d'esprits aimant la saine et parfois âpre jouissance que procure la recherche *désintéressée* de la vérité, d'instituteurs comprenant et voulant faire tout leur devoir, de citoyens appréciant à toute sa valeur cette antique parole : « L'avenir d'une république est dans l'éducation de ses enfants » !

Genève le 1^{er} mars 1906.

L. BAATARD, *président*.

Rapport financier sur l'exercice 1905.

Mesdames et Messieurs,

Pendant l'exercice 1905, la Caisse de la Société a reçu les sommes suivantes :

Cotisations arriérées	Fr.	101	—	
» de 1905	»	765	—	
» de 1906	»	4	—	Fr. 870 —
<hr/>				
Produit des annonces parues sur la couverture des sept numéros du Bulletin	»	186	—	
Pour l'encartage du prospectus Laisant dans le Bulletin n° 7.	»	3	—	
Un abonnement au Bulletin pour 1905	»	2	—	
<hr/>				
Total	Fr.	1061	—	